



# **Profit pour les actionnaires, craintes existentielles chez les salariés-e-s – Les entreprises exacerbent la crise du coronavirus**

## **Étude sur les écarts salariaux Unia 2020**

### Table des matières

1.	L'écart de rémunération continue de se creuser .....	3
2.	Salaires les plus élevés – et les plus bas .....	4
3.	63 milliards de francs pour les actionnaires de 33 entreprises .....	6
4.	Dividendes pour les actionnaires malgré les indemnités de chômage partiel versées par l'État .....	9
5.	Indemnités de départ – l'interdiction est contournée .....	10
6.	Les entreprises suisses exacerbent la crise du coronavirus.....	11
	Pour une sortie de crise solidaire – Appel.....	13

**Les multinationales suisses exacerbent la crise économique du coronavirus : les grandes entreprises suisses cotées en bourse sacrifient la valeur créée par leurs employés-e-s au profit des CEOs et des actionnaires, tandis qu'elles négocient calmement avec l'État et reçoivent des indemnités pour le chômage partiel. Les énormes sommes d'argent ainsi gaspillées disparaissent à nouveau sur les marchés financiers et sont donc retirées de l'économie réelle. En d'autres termes, les CEOs, les conseils d'administration et les actionnaires renforcent les effets de la crise par leur comportement égoïste et sont les principaux moteurs d'une inégalité sociale toujours plus grande.**

**L'étude sur les écarts salariaux 2020, présentée par Unia, compare les salaires les plus élevés et les plus bas dans une entreprise. Elle se concentre sur le lien entre la politique des entreprises visant à maximiser la valeur actionnariale à court terme et les conséquences de la crise du coronavirus pour les entreprises et leurs employés-e-s, ainsi que pour l'inégalité sociale. L'analyse sur les écarts salariaux se focalise sur 37 groupes suisses, dont 33 sont cotés en bourse.**

#### **Vue d'ensemble des principaux résultats de l'étude :**

- L'écart entre les salaires les plus élevés et les plus bas dans les entreprises s'est creusé pour atteindre 1:148 en 2019, contre 1:142 en 2018.
- L'écart de rémunération le plus important se situe maintenant au sein de la société pharmaceutique Roche, à 1:308.
- Le champion en matière de salaires les plus élevés est le CEO de Roche, Severin Schwan, avec un salaire annuel de 15,1 millions de francs suisses.
- À l'autre extrémité de l'échelle des salaires, il y a beaucoup de bas revenus, par exemple dans la vente. Si ces employés-e-s sont au chômage partiel en raison de la pandémie du coronavirus, et ne reçoivent que 80% de leur salaire habituel, il est souvent difficile de faire face à cette situation financière.
- Sept des entreprises étudiées bénéficient **des indemnités du chômage partiel du gouvernement, mais ont distribué pendant la crise du Covid-19 des dividendes s'élevant à près de 4 milliards de francs aux actionnaires.** Cinq d'entre elles ont même augmenté leurs distributions de dividendes par rapport à l'année précédente. Le groupe de technologie médicale Straumann a annoncé en outre un licenciement collectif.
- Le Confédération garantit **60 milliards de francs d'aide étatique** aux entreprises pendant la crise du coronavirus, afin de sauver des emplois et de continuer à payer des salaires, et non pas pour verser des dividendes aux propriétaires des entreprises.
- Les **versements aux actionnaires** (dividendes et rachats d'actions) a par ailleurs augmenté en 2019 et s'élèvent à **63Mia. de francs** au total.
- La **redistribution aux actionnaires progresse aussi.** Sur la valeur ajoutée totale générée dans les 37 groupes, seulement 67% est allée aux 1,6 millions de salariés-e-s et 33% est allée dans les poches des actionnaires.
- Le cas le plus extrême est celui d'**EMS Chemie**, où les actionnaires reçoivent 66% de la valeur ajoutée totale et les quelques 2'800 employés-e-s seulement 34%. Les trois filles de Blocher, qui détiennent 70% des actions, ont versé 326 millions de francs suisses de dividendes en 2019. Cela représente 87 millions de francs de plus que les frais de personnel pour l'ensemble des employés-e-s.
- Par ailleurs, les entreprises continuent à contourner l'interdiction légale des **indemnités de départ**. Un exemple particulièrement choquant : l'ancien patron d'ABB, Ulrich Spiesshofer, empocherait 13 millions de francs d'ici avril 2021, alors qu'il n'est plus en fonction depuis avril 2019.

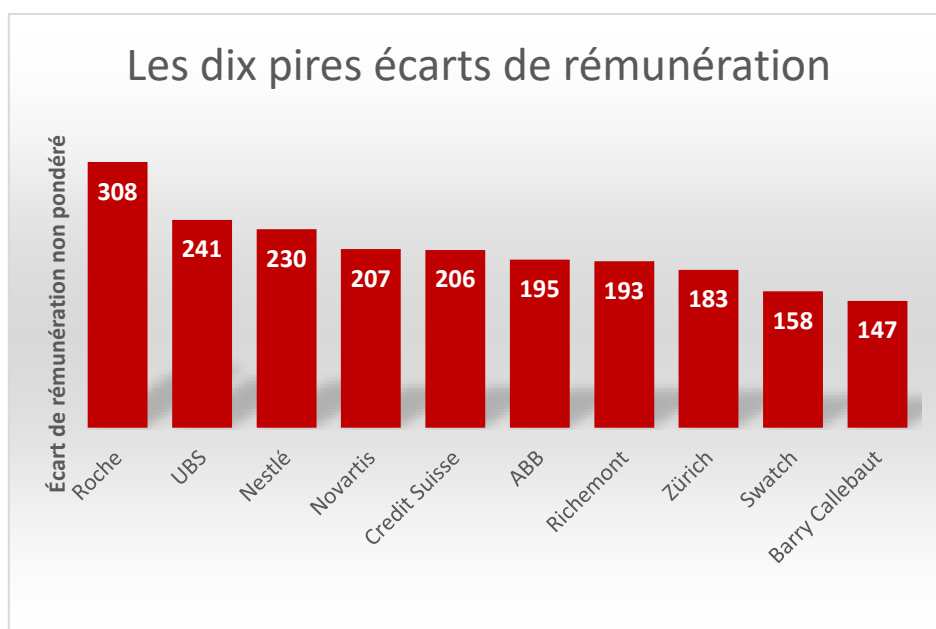
## 1. L'écart de rémunération continue de se creuser

L'écart de rémunération est passé **de 1:142 à 1:148** en 2019<sup>1</sup>. L'augmentation est principalement due aux salaires plus élevés des CEOs de Roche, Novartis et Richemont par rapport à l'année précédente.

Le plus grand écart de rémunération se situe actuellement au sein de la société pharmaceutique **Roche**. En effet, le salaire du dirigeant du groupe, Severin Schwan, s'élève à plus de 15 millions de francs suisses et représente ainsi 308 fois le salaire le plus bas de Roche en Suisse<sup>2</sup>.

**UBS** suit Roche à la deuxième place avec un écart de rémunération de 1:241. **Credit Suisse**, qui était dans le top-3 ces dernières années, a vu son écart de rémunération passer de 1:243 à 1:206 à la suite du scandale de la filature d'Iqbal Khan<sup>3</sup>. La troisième place est occupée cette année par **Nestlé** avec un écart de rémunération de 1:230. C'est chez Richemont que l'écart de rémunération s'est le plus creusé, passant de 1:121 à 1:193.

**Graphique 1 : Les dix pires écarts de salaires parmi les groupes étudiés en 2019**



**Tableau 1 : Écart de rémunération dans les 37 entreprises en 2019**

<sup>1</sup> EMS Chemie n'a pas pu être prise en compte dans l'écart de rémunération, car le salaire du CEO n'est pas connu.

<sup>2</sup> Dans l'étude, le salaire de Severin Schwan a été adopté tel que la Fondation Ethos l'a calculé. Dans ses rapports annuels, Roche évalue les primes (titre de participation/ actions, sans droit de vote) à une juste valeur inférieure, voir Méthodologie.

<sup>3</sup> <https://www.domainepublic.ch/articles/35577>.

Entreprise	Secteur	Détenteur/trice du plus haut revenu 2019	Écart de rémunération 2019	Écart de rémunération 2018	Variation en %
Roche	Chimie/ Pharma	Dr. Severin Schwan	308	309	0%
UBS	Finances	Sergio P. Ermotti	241	272	-11%
Nestlé	Alimentaire	Ulf Mark Schneider	230	217	6%
Novartis	Chimie/ Pharma	Vasant Narasimhan	207	112	84%
CS	Finances	Tidjane Thiam	206	243	-15%
ABB	MEM	Ulrich Spiesshofer	195	199	-2%
Richemont	Montres	Nicolas Bos	193	121	60%
Zürich	Finances	Mario Greco	183	174	6%
Swatch	Montres	Nicolas Hayek	158	190	-17%
Barry Callebaut	Alimentaire	Antoine de Saint-Affrique	147	129	14%
LafargeHolcim	Construction et matériaux	Jan Jenisch	144	124	16%
Alcon	Chimie/ Pharma	David J. Endicott	133	n/a*	n/a*
Temenos	Logiciel	Max Chuard	126	131	-3%
Swiss Re	Finances	Christian Mumenthaler	117	115	2%
Vifor Pharma	Chimie/ Pharma	Etienne Jornod	96	96	0%
Schindler	MEM	Thomas Oetterli	95	86	11%
Sika	Construction et matériaux	Paul Schuler	89	81	10%
Partners Group	Finances	David Layton	88	88	0%
Julius Bär	Finances	Philipp Rickenbacher	85	118	-28%
Givaudan	Chimie/ Pharma	Gilles Andrier	85	82	3%
Swiss Life	Finances	Patrick Frost	84	84	0%
Lonza	Chimie/ Pharma	Richard Ridinger	82	86	-6%
Adecco	Ressources humaines	Alain Dehaze	81	89	-9%
Kühne+ Nagel	Logistique	Dr. Detlef Trefzger	77	72	8%
Lindt&Sprüngli	Alimentaire	Dieter Weisskopf	74	81	-9%
SGS	Divers	Frankie Ng	72	87	-17%
Geberit	MEM	Christian Buhl	65	53	21%
Straumann	Technologie médicale	Marco Gadola	46	42	11%
Sonova	Technologie médicale	Arnd Kaldowsky	40	39	4%
Bâloise	Finances	Gert De Winter	39	41	-6%
Clariant	Chimie/ Pharma	Patrick Jany	35	46	-25%
Swisscom	Télécommunication	Urs Schaeppi	34	35	-4%
SBB	Transports ferroviaires	Andreas Meyer	20	23	-13%
Migros	Commerce de détail	Fabrice Zumbunnen	18	17	2%
Post	Services postaux	Roberto Cirillo	14	22	-37%
Coop	Commerce de détail	Joos Sutter	11	11	0%
EMS Chemie	Chimie/ Pharma	Magdalena Martullo-Blocher	n/a**	n/a**	n/a**

\*Alcon est devenue une société distincte en 2019 à la suite de sa scission de Novartis.

\*\*Le salaire maximum 2019 d'Ems Chemie n'a pas encore été publié au moment de l'étude.

## 2. Salaires les plus élevés – et les plus bas

Cinq CEOs ont reçu plus de 10 millions de francs suisses en 2019. C'est deux de plus que l'année précédente. La première place revient à **Severin Schwan, CEO de Roche**, avec un salaire de 15,1 millions de francs. Il remplace **Sergio P. Ermotti, CEO d'UBS**, qui arrive en deuxième position. Son collègue, **Tidjane Thiam de Credit Suisse**, complète le «podium des vainqueurs» à la troisième place. Thiam fait toujours partie du podium malgré une baisse de salaire de 15%. Sans cette affaire de filature, il aurait reçu un salaire encore plus élevé. **Vasant Narasimhan** est nouveau sur la liste noire des salaires excessifs. Le dirigeant de Novartis a eu le plaisir d'annoncer une augmentation de 4 Mio. de francs suisses par rapport à l'année précédente (+66%). Nicolas Bos est également nouveau sur la liste. Le cadre supérieur de Richemont a reçu un salaire de 3,7 millions de francs suisses de plus que l'année précédente (+59%). En outre, il est important de noter que les 10 plus hauts revenus ne sont détenus que par des hommes.

Tableau 2 : Les 10 salaires les plus élevés en 2019

Entreprise	Secteur	Détenteur du plus haut revenu 2019	Revenu 2019 en Mio. CHF	Revenu 2018 en Mio. CHF	Variation en %
Roche	Chimie/Pharma	Dr. Severin Schwan	15.08	15.15	0%
UBS	Finances	Sergio P. Ermotti	12.51	14.12	-11%
Credit Suisse	Finances	Tidjane Thiam	10.72	12.65	-15%
Novartis	Chimie/Pharma	Vasant Narasimhan	10.62	6.68	59%
Nestlé	Alimentaire	Ulf Mark Schneider	10.35	9.80	6%
Zürich	Finances	Mario Greco	9.30	8.80	6%
Richemont	Montres	Nicolas Bos	9.21	5.56	66%
LaFargeHolcim	Constructions et matériaux	Jan Jenisch	8.63	7.41	16%
ABB	MEM	Ulrich Spiesshofer	8.52	8.54	0%
Temenos	Logiciel	Max Chuard	7.67	7.98	-4%
<b>Total</b>			<b>102.62</b>	<b>96.68</b>	<b>6%</b>

### Et les salaires à l'autre extrémité de l'échelle ?

Les salaires les plus bas dans les entreprises étudiées s'élèvent en moyenne à 4'000 CHF (x13 mois) et se situent donc sur l'échelle des bas salaires. Par définition, il s'agit des deux tiers du salaire médian suisse de 6'538 CHF, soit 4'360 CHF (x12 mois) et 4'025 CHF (x13). De nombreuses professions essentielles sont mal payées. La crise du coronavirus l'a montré de façon particulièrement claire. Parmi les entreprises étudiées, Migros et Coop ont un grand nombre d'emplois liés au système dans la vente et la logistique. En tant que coopératives, elles ne versent aucun bénéfice et les salaires des nombreux vendeurs de longue date restent encore bas. Le salaire médian d'une vendeuse de 30 ans dans la région de l'Espace Mittelland, par exemple, avec un diplôme de CFC, est de 4'110 CHF (brut, x13)<sup>4</sup>.

La crise du Covid-19 oblige les salariés-e-s à faire de grands sacrifices : beaucoup ont perdu leur emploi ou subissent **une perte de revenus en raison du chômage partiel**. Le chômage partiel a été demandé pour plus d'un tiers des employés-e-s. Les personnes concernées – actuellement environ 2 millions d'employés-e-s – ne reçoivent généralement que 80% de leur salaire habituel. La baisse de 20% des salaires est financièrement difficile à supporter pour beaucoup, surtout lorsque le salaire est déjà bas en temps normal. Les personnes travaillant dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration gagnent en moyenne environ 4'060 CHF (brut, x13) francs par mois<sup>5</sup>. S'il y a une perte de 20%, il reste un salaire d'environ 3'250 francs. Dans l'industrie hôtelière en particulier, de nombreuses entreprises sont également menacées de faillite et les employés-e-s sont menacés-e-s de chômage. Environ la moitié des salariés-e-s au chômage partiel travaillent dans des branches à bas salaires. Cependant, il n'y a pratiquement pas de chômage partiel et donc pas de baisse de salaire dans les secteurs où les salaires sont plus élevés.

<sup>4</sup> Source : Calculateur statistique de salaire OFS.

<sup>5</sup> Source : OFS <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/arbeit-erwerb/loehne-erwerbseinkommen-arbeitskosten/lohniveau-schweiz.assetdetail.12488252.html>.

### 3. 63 milliards de francs pour les actionnaires de 33 entreprises

Le paiement total aux actionnaires comprend les versements de dividendes et les rachats d'actions. Au cours de l'exercice 2019, les 33 groupes cotés en bourse ont versé des dividendes s'élevant à 40,8 milliards de francs. Ce chiffre est resté stable par rapport à 2018. En 2019, les rachats d'actions qui se montent à 22,2 milliards de francs suisses, ont augmenté. Cela représente une augmentation de 25%. **Dans l'ensemble, le montant total des versements en actions de ces entreprises s'est élevé à 63 milliards de francs**, soit 4,4 milliards de francs de plus que l'année précédente.

**À titre de comparaison** : le Conseil fédéral a prévu 60 milliards de francs pour les mesures de stabilisation économique en raison de la crise sanitaire du COVID-19 et le total des dépenses du budget fédéral pour une seule année s'élève à un peu plus de 70 milliards de francs, soit un peu plus que ce qui est versé aux actionnaires de ces 33 groupes en 2019.

Parmi les sociétés cotées en bourse examinées, dix groupes financent à eux seuls 85% de la distribution totale. Nestlé, Roche et Novartis paient chaque année des sommes exorbitantes à leurs actionnaires ; en 2019, ces trois sociétés ont versé un total de 35 milliards de francs suisses.

**Tableau 3 : Versement total aux actionnaires en 2019<sup>6</sup>**

Rang	Entreprise	Secteur	Dividendes 2019 en Mio CHF	Rachats d'actions 2019 en Mio. CHF	Total en Mio. CHF
1	Nestlé	Alimentaire	7'230	9'773	17'003
2	Novartis	Chimie/Pharma	6'603	5'498	12'101
3	Roche	Chimie/Pharma	7'449	0	7'449
4	UBS	Finances	2'519	1'544	4'062
5	Zürich	Finances	3'017	100	3'117
6	Credit Suisse	Finances	696	1'912	2'608
7	Swiss Re	Finances	1'642	937	2'579
8	ABB	MEM	1'664	0	1'664
9	Swiss Life	Finances	547	913	1'460
10	Swisscom	Télécommunication	1'140	0	1'140
<b>Total</b>			<b>32'507</b>	<b>20'677</b>	<b>53'183</b>
<b>Total des 37 entreprises étudiées</b>			<b>40'761</b>	<b>22'122</b>	<b>62'882</b>

#### Plus d'argent pour les actionnaires que pour le personnel

Les 63 milliards de francs versés par les entreprises à leurs actionnaires sont conséquents, surtout si nous les comparons aux 140 milliards de francs de dépenses totales en frais de personnel pour les 1,6 millions d'employés-e-s de ces groupes. Une grande partie de la valeur ajoutée générée par les salariés-e-s est ainsi transmise aux actionnaires.

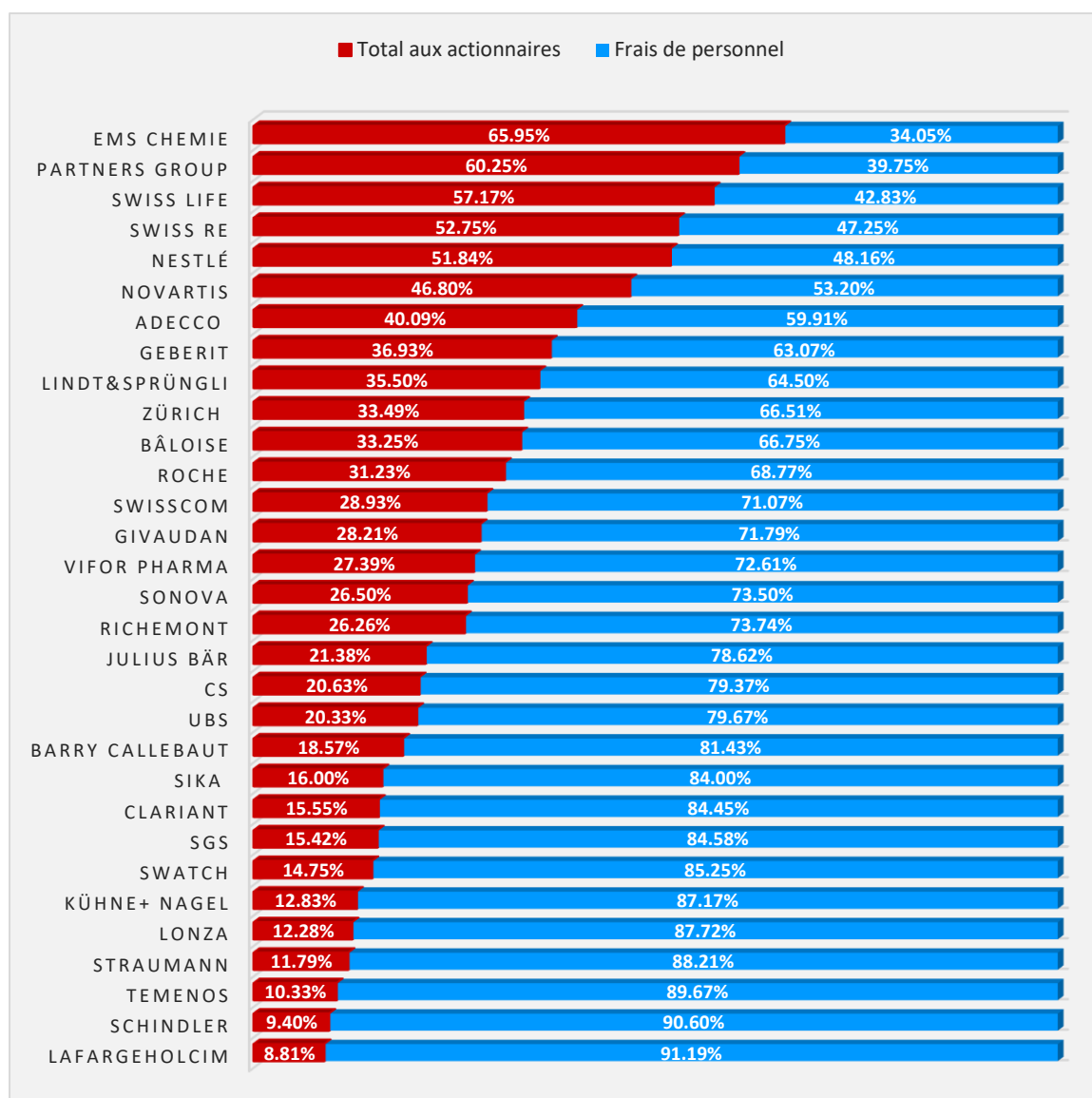
Contrairement à ce que l'on dit souvent, même si cela reste moindre, les fonds de pension profitent des dividendes. La capitalisation boursière des entreprises du Swiss Performance Index SPI est

<sup>6</sup> Alcon ne figure pas sur la liste parce que les informations relatives au paiement aux actionnaires n'étaient pas disponibles.

estimée par Statista pour l'année 2018 à 1'372 milliards de francs<sup>7</sup>. Dans les statistiques des fonds de pension de 2018, le montant des investissements en actions à la fin de 2018 était de 82,9 milliards, ce qui représente 9,4% du total des investissements des fonds de pension. Par rapport à la capitalisation boursière du SPI, environ 6% des actions suisses sont donc détenues par des fonds de pension.

Par ailleurs, en 2019, cinq sociétés ont versé plus d'argent aux actionnaires qu'aux employés-e-s qui sont responsables de la création de valeur dans l'entreprise. Chez EMS Chemie, Partners Group, Swiss Life, Swiss Re et Nestlé, le montant total versé aux actionnaires (dividendes et rachats d'actions) était supérieur aux dépenses de personnel. Par rapport à l'année précédente, cela signifie que deux autres sociétés honorant excessivement les actionnaires, ont été ajoutées : Nestlé et Swiss Life.

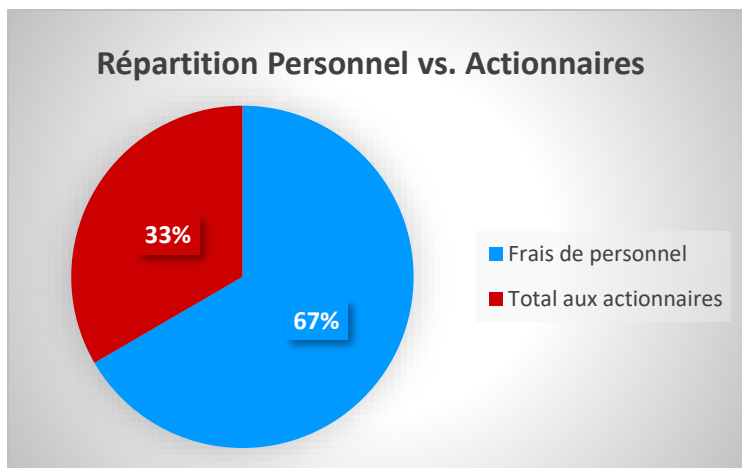
**Graphique 2 : Total versé aux actionnaires par rapport au frais de personnel 2019<sup>8</sup>**



<sup>7</sup> Toutefois, la date limite n'est pas précisée. Adoption: Fin d'année. Source: <https://de.statista.com/statistik/daten/studie/971545/umfrage/marktkapitalisierung-der-im-smi-und-spi-kotierten-gesellschaften/>.

<sup>8</sup> ABB, Alcon, Post, Coop, Migros et CFF n'ont pas été comptabilisées ici soit parce que les frais de personnel n'étaient pas indiqués, soit parce qu'elles ne sont pas cotées en bourse.

**Graphique 3 : Distribution totale aux actionnaires par rapport aux dépenses de frais de personnel dans les 31 entreprises en 2019**

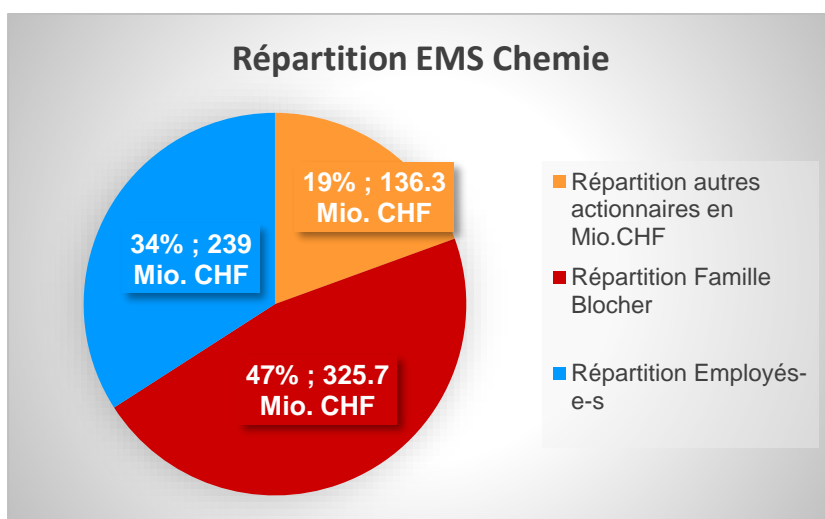


#### Exemple extrême : EMS Chemie

EMS Chemie est, comme l'année dernière, en tête de la répartition inégale entre le travail et le capital. En 2019, le groupe a versé un total de 462 millions de francs suisses à ses actionnaires et 239 millions de francs suisses à son personnel, soit un peu plus de la moitié. Ceci a été réalisé avec un chiffre d'affaires de 2'153 millions de francs suisses et un bénéfice de 527 millions de francs suisses générés par les employés-e-s. Le chiffre d'affaires et le bénéfice net par employé-e s'élevaient respectivement à 775'000 et 190'000 francs suisses<sup>9</sup>. Cependant, les frais de personnels chez EMS Chemie sont bien inférieurs à ce chiffre et équivalent à peine 86'000 CHF par employé.e.

En comparaison, les trois filles de Christoph Blocher, qui détiennent 70 % des parts de EMS Chemie, ont reçu 325,7 millions de francs suisses sous forme de dividendes. Cela représente 87 millions de francs suisses de plus que le total des dépenses de personnel pour les 2'777 employés-e-s. Ces 87 millions de francs correspondent à 31 000 francs par employé-e.

**Graphique 4 : Distribution totale au personnel, aux actionnaires et à la famille Blocher dans le groupe EMS Chemie 2019**



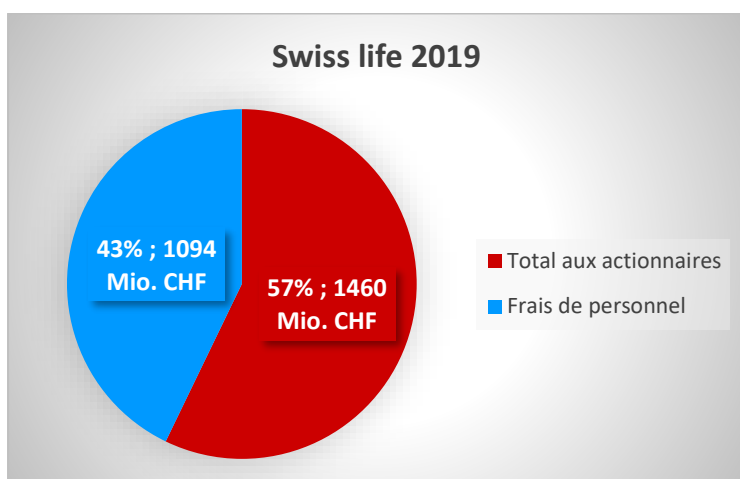
<sup>9</sup> La rémunération de la CEO d'EMS Chemie, Magdalena Martullo-Blocher, n'est pas connue. De plus, le groupe n'a pas répondu aux demandes de renseignements sur les bas salaires.



### Swiss Life : dividendes oui, adaptation des loyers commerciaux en temps de crise non

Chez ce groupe d'assurance, ce sont aussi principalement les actionnaires qui bénéficient des bons résultats commerciaux. Le total des paiements aux actionnaires a augmenté de 149 % pour atteindre 1'460 millions de francs suisses, tandis que l'ensemble du personnel a reçu 1'094 millions de francs suisses. En même temps, le groupe Swiss Life, le plus grand propriétaire privé d'immeubles en Suisse, ne vient pas à la rescousse des petites et moyennes entreprises en termes de loyers, touchées par la crise. Swiss Life refuse de réduire les loyers jusqu'à 15'000 CHF. Patrick Frost, CEO de Swiss Life, argumente en expliquant que des pertes de loyers jusqu'à 10 millions de francs étaient possible. Cependant, cette perte est moindre en comparaison avec les versements de dividendes aux actionnaires.

**Graphique 5 : Distribution de la création de valeur au personnel et aux actionnaires de Swiss Life 2019**



## 4. Dividendes pour les actionnaires malgré les indemnités de chômage partiel versées par l'État

Une pratique fortement contestable est survenue pendant la crise du coronavirus : plusieurs entreprises ont introduit le chômage partiel avec le soutien de l'État et ont simultanément versé des millions de francs de dividendes à leurs actionnaires. Les assemblées générales (AG), au cours desquelles sont prises les décisions relatives à la distribution des dividendes, se sont toutes déroulées en pleine crise du Covid-19.

**Tableau 4 : Entreprises qui ont appliqué le chômage partiel et versé des dividendes en 2020**

Entreprise	Secteur	AG	Dividendes 2020 en Mio. CHF*	Dividendes 2019 en Mio. CHF	Variation en %
LafargeHolcim	Construction et matériaux	12.05.2020	1'228.0	322.0	281.4%
Lindt&Sprüngli	Alimentaire	24.04.2020	345.4	236.8	45.9%
Sika	Construction et matériaux	21.04.2020	326.1	290.6	12.2%
Straumann	Technologie médicale	07.04.2020	91.2	83.1	9.7%
Adecco	Ressources humaines	16.04.2020	405.0	392.4	3.2%
ABB	MEM	26.03.2020	1'323.0	1'664.4	-20.5%
Swatch	Montres	20.04.2020	287.8	413.0	-30.3%

\*Chez LafargeHolcim, le montant maximum des dividendes a été utilisé. Pour Adecco, le montant total au 31.12.2019 a été appliqué car le montant total définitif n'a pas été publié.

**Ces sept entreprises ont versé au total près de 4 Mia. de francs de dividendes** – une somme énorme, surtout si l'on considère que le chômage partiel est destiné aux entreprises en difficulté financière existentielle. LafargeHolcim, Lindt & Sprüngli, Sika, Straumann et Adecco ont même augmenté leurs dividendes par rapport à l'année précédente.

Après une année exceptionnelle, **LafargeHolcim** a levé 1,2 milliards de francs pour les verser à ses actionnaires. Par rapport à l'année dernière, cela représente une augmentation de 281%.

Malgré le chômage partiel, **Lindt & Sprüngli** a décidé de verser plus de 45 % de dividendes de plus que l'année précédente. Le montant total des dividendes versé s'élève à 345,4 millions de francs suisses<sup>10</sup>. Outre les fonds et les sociétés d'investissement, des personnes fortunées comme Ernst Tanner, président du conseil d'administration de Lindt & Sprüngli, en profitent également. Il recevra 7,47 millions de francs suisses supplémentaires en plus de son salaire annuel fixe de 3 millions de francs suisses grâce au dividende spécial.

**Straumann** verse à ses actionnaires 91,2 millions de francs suisses, soit une augmentation de 9,7 %. Un mois plus tard, la société de technologie médicale a annoncé que 660 personnes seront licenciées dans le monde d'ici la fin de l'année<sup>11</sup>. Rien qu'à Bâle, 60 emplois pourraient être touchés. En renonçant aux dividendes, les 660 emplois concernés pourraient être financés au cours des 23 prochains mois - sans recourir au chômage partiel<sup>12</sup>. Mais au lieu d'assurer des emplois, 32 millions de francs de dividendes iront dans les mains de quatre riches particuliers<sup>13</sup>.

**60 Mia. de francs d'aide étatique** est garantie par la Confédération aux entreprises dans le cadre de la crise du Covid-19 – et pourtant les chiffres du chômage augmentent massivement. Les entreprises reçoivent un soutien pour qu'elles maintiennent les emplois et continuent à payer les salaires au lieu de verser des dividendes aux propriétaires de l'entreprise.

Comme les grandes entreprises ne remplissent pas leur responsabilité envers la société et au vu de la crise économique, la Commission de la sécurité sociale du Conseil des Etats (CSSS) a demandé au Conseil fédéral à la mi-avril d'envisager **une interdiction des dividendes** en cas de chômage partiel. Swissholdings, l'association de groupes comprenant LafargeHolcim, ABB, Sika et Adecco, est intervenue immédiatement. Après que le Conseil national a voté en faveur d'une interdiction de versement de dividendes en cas de chômage partiel, celle-ci a été rejetée par le Conseil des États peu après. Parmi les opposants figurent des représentants de groupes de pression comme Martin Schmid du PLR, membre du conseil d'administration de Swiss Life.

Le fait que les entreprises n'agissent pas dans l'intérêt public se reflète également dans le **manque de transparence concernant le chômage partiel**. Aucun des groupes n'a communiqué de détails précis sur la mesure dans laquelle le chômage partiel a été appliquée.

## 5. Indemnités de départ – l'interdiction est contournée

Malgré l'initiative contre les rémunérations abusives, qui a été clairement adoptée par tous les cantons en 2013, les indemnités de départ continuent à se chiffrer en millions. En effet, en 2019, les

<sup>10</sup> Lindt & Sprüngli verse des dividendes excessifs sous prétexte des 175 ans de l'entreprise <https://www.nzz.ch/finanzen/lindtspruengli-geldsegen-anlaesslich-eines-etwas-gesuchten-jubilaums-ld.1544151?reduced=true>.

<sup>11</sup> <https://www.srf.ch/news/wirtschaft/auswirkung-der-coronakrise-zahnimplantat-hersteller-straumann-plant-massiven-stellenabbau>

<sup>12</sup> Les salaires minimums de Straumann ont été pris comme référence.

<sup>13</sup> Thomas Straumann, Gabriella Straumann, Rudolf Maag und De Moura Cunha Simone Maag (<https://ch.marketscreener.com/STRAUMANN-HOLDING-AG-408695/unternehmen/>). Selon MarketScreener, les autres actionnaires importants sont principalement des gestionnaires d'actifs (entre autres UBS, BlackRock etc.).

entreprises ont contourné l'interdiction en recourant à d'autres formes de compensation : versement excessif de salaires continus, délais de préavis, clauses de non-concurrence, mandats de conseil non transparents ou paiement de primes cumulés.

Les dirigeants suivants se distinguent par leurs indemnités de départ particulièrement élevées et montrent comment l'interdiction des primes de départ dans le cadre de l'initiative contre les rémunérations abusives est sérieusement contournée :

#### **Ulrich Spiesshofer, ABB : plus au poste mais 13 millions de francs pendant 2 ans**

Bien qu'il ne soit plus CEO depuis la mi-avril 2019, Ulrich Spiesshofer peut continuer à compter sur un revenu important jusqu'à la fin avril 2021 : pendant ces deux années, il recevra un total de 13 millions de francs, ce qui lui permet de collecter 544'000 francs chaque mois sans travailler. L'initiative contre les rémunérations abusives est trompée par ABB au moyen d'un délai de préavis et d'une clause de non-concurrence.

#### **Tidjane Thiam, Credit Suisse : indemnités de départ excessif malgré le scandale de la filature**

Tidjane Thiam, ancien CEO de Credit Suisse, a reçu pour l'exercice 2019 un salaire inférieur de 15% à celui de l'année précédente, principalement en raison de l'affaire douteuse impliquant Iqbal Khan. Thiam a finalement démissionné et a quitté Credit Suisse en bons termes malgré le scandale. Cette classification pourrait lui donner droit à des primes de départ sous forme de primes différées pouvant atteindre 30 millions de francs suisses<sup>14</sup>. Thiam recevra alors trois fois son salaire annuel d'un seul coup. Il convient de noter qu'il se situe à la troisième place des CEOs les mieux payés dans notre étude.

#### **Richard Ridinger, Lonza : plus de salaire en 2 mois que son successeur en 9 mois**

Au cours de ses deux derniers mois de travail, Ridinger a reçu 4,745 Millions de francs suisses, ce qui correspond approximativement à son salaire annuel de 2017. L'ancien directeur de Lonza a ainsi gagné plus en deux mois que son successeur Marc Funk pour le reste de l'année.

## 6. Les entreprises suisses exacerbent la crise du coronavirus

Une grande partie de l'argent est redistribuée par les entreprises, et a donc une influence majeure sur la manière dont la richesse générée est répartie entre les actionnaires et les employés-e-s. Les salaires excessifs des dirigeants ou les "dividendes spéciaux" élevés n'ont pas seulement une signification symbolique. Ce que font les entreprises est reproduit par le reste de l'économie. Une étude américaine de l'Economic Policy Institute conclut : « Les salaires élevés des CEOs se répercutent sur le reste du pays. Ils contribuent à augmenter les salaires des cadres privilégiés des entreprises et même des ONG » <sup>15</sup><https://www.epi.org/publication/reining-in-ceo-compensation-and-curbing-the-rise-of-inequality/>.

Les salaires excessivement élevés des patrons sont dangereux car les PME et les entreprises publiques imitent également les politiques salariales des entreprises, où les salaires des cadres supérieurs y sont également supérieurs à la moyenne. Lorsqu'une part toujours plus importante de la valeur ajoutée des entreprises revient aux actionnaires, cela influence la répartition au sein de l'économie tout entière.

### **Les entreprises, principal moteur de l'inégalité sociale**

<sup>14</sup> <https://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/thiam-erhaelt-von-der-credit-suisse-rund-30-millionen-franken/story/16308470>.

<sup>15</sup> Economic Policy Institute: <https://www.epi.org/publication/reining-in-ceo-compensation-and-curbing-the-rise-of-inequality/>.

Les salaires excessifs des dirigeants d'entreprises et les versements de dividendes élevés ne constituent pas seulement un problème moral. Ces actes sont à l'origine d'une inégalité de revenus et conduisent à des sociétés de plus en plus inégales.

Aux États-Unis, par exemple, l'inégalité sociale a atteint un niveau intolérable pour la population, comme en témoignent les émeutes récentes. Les entreprises américaines redistribuent aux riches, et les salaires des CEOs sont parmi les plus élevés dans le monde. Cette politique conduit à des inégalités toujours plus grandes dans le pays, car ce sont principalement les personnes ayant des revenus et des richesses élevés qui bénéficient des dividendes.

La rémunération des patrons de sociétés suisses est également parmi les plus élevées au monde. Certains produisent un véritable poison social en versant des salaires excessifs aux CEOs, en payant des dividendes élevés et en rachetant des actions, le montant total versé aux actionnaires étant supérieur à celui versé aux employés-e-s. D'autre part, ils réclament des indemnités de chômage partiel mais licencient les employés-e-s.

Il est à craindre que la crise du coronavirus ne conduise à une inégalité encore plus grande dans le monde et que la situation sociale dans de nombreux pays ne se détériore massivement. Et même si la crise sanitaire est surmontée, les gouvernements pourraient exacerber la situation sociale par une politique d'austérité rigide, comme ce fut le cas après la crise financière en 2009. Les privatisations et les réductions dans le secteur de la santé depuis lors ont causé de nombreux décès, qui auraient pu être épargnés.

### **D'énormes sommes d'argent sont gaspillées**

Alors que les gouvernements en Suisse et dans le monde entier dépensent des centaines de milliards pour stabiliser l'économie, d'énormes sommes d'argent que les entreprises versent à leurs actionnaires, s'évaporent. En effet, les dividendes n'ont aucun effet sur l'économie. Au lieu de se revenir dans l'économie réelle, ces fonds disparaissent sur les marchés financiers. Une grande partie de ces fonds sont versés à quelques riches particuliers par le biais de fonds d'investissement. Mais les riches ne consomment qu'une très petite partie de leurs revenus et réinvestissent la majeure partie de leur argent dans le secteur financier.

Il est donc important d'envisager d'autres façons de distribuer et d'utiliser la richesse sociale. Si les 33 sociétés cotées en bourse renonçaient pendant un an au versement d'actions au profit du grand public, cet argent pourrait servir à créer 1,2 million d'emplois au salaire minimum de 4'000 francs. 1,2 million d'emplois représentent près d'un quart de l'ensemble des emplois sur le marché du travail suisse. Et au lieu de racheter des actions et de payer des dividendes, les entreprises devraient investir dans des restructurations éco-sociales, comme le font certains gouvernements et la Commission européenne en liant leurs mesures de relance économique à des critères écologiques.

## Pour une sortie de crise solidaire – Appel

Les entreprises reçoivent des milliards d'euros d'aides publiques pour maintenir les emplois et payer les salaires - et non pour verser des dividendes aux actionnaires.

Dans un appel, les syndicats demandent :

- **Pas de licenciements liés au coronavirus !**
- **Que les salaires jusqu'à 5'000 francs net soient entièrement compensés !**

Plus d'informations : [www.unia.ch/appeal](http://www.unia.ch/appeal)

### Annexe

#### Méthodologie de l'écart de rémunération

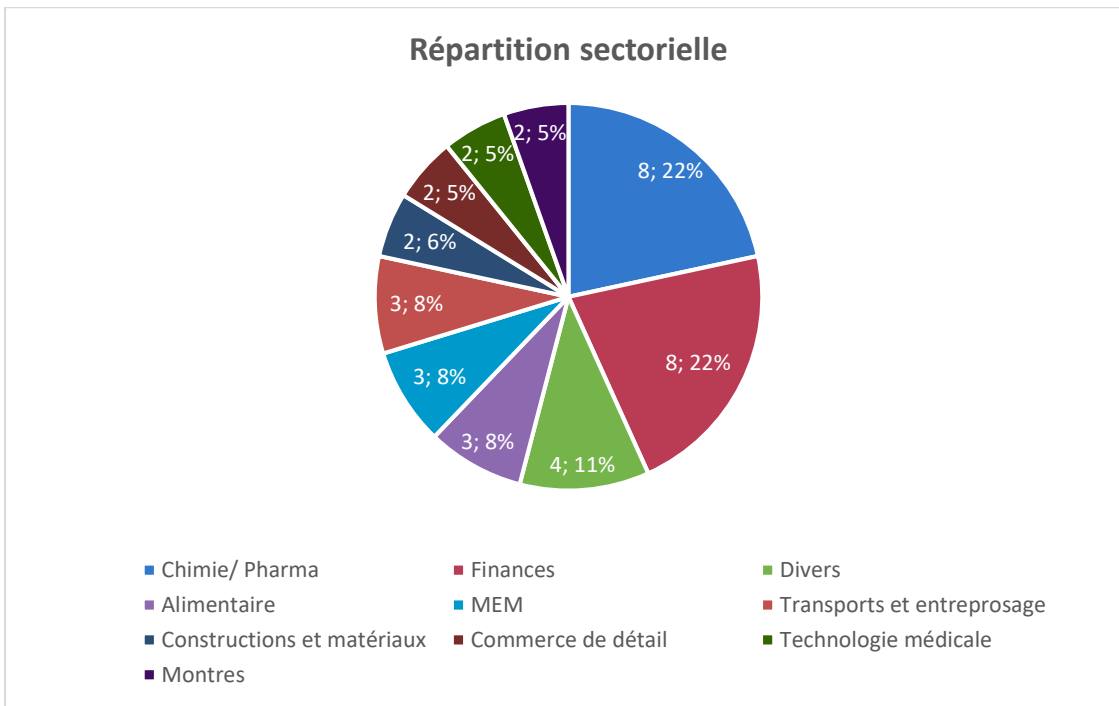
Depuis 2005, le syndicat Unia publie des données sur l'écart de rémunération. En 2019, les critères de sélection pour l'inclusion des entreprises dans l'étude ont été redéfinis. Outre la publication d'un rapport annuel, il existe deux autres critères principaux qu'une entreprise doit remplir pour être incluse dans cette étude :

1. Elle doit avoir une capitalisation boursière de plus de 7 milliards de francs suisses dans l'année de l'étude (et être cotés à la bourse SIX Swiss Exchange) ou employer plus de 11 000 personnes en Suisse.
2. Elle a son siège social en Suisse

L'étude porte sur 37 entreprises, dont 33 sont cotées en bourse. Cela correspond à environ un huitième des 256 sociétés cotées en Suisse. 20 de ces 37 entreprises appartiennent au groupe des 20 plus grandes valeurs qui composent l'indice boursier suisse (SMI). Les résultats sont donc représentatifs de l'évolution des salaires dans les plus grandes entreprises suisses. Depuis 2012, le salaire le plus élevé d'un membre du comité exécutif (généralement le CEO) est comparé au salaire le plus bas, payé dans la même entreprise en Suisse. Jusqu'en 2011, le salaire moyen des membres du Comité exécutif a servi de référence. Dans l'étude de 2019, une tentative a été faite, lorsque cela était indiqué, d'exclure les contributions des employeurs à la sécurité sociale et aux fonds de pension, ce qui a conduit à une légère sous-estimation de l'écart de rémunération. EMS Chemie n'a pas pu être incluse dans le calcul de l'écart salarial 2020 car le salaire du CEO n'a pas encore été publié.

La répartition des entreprises examinées par secteur économique est présentée dans le graphique 6.

**Graphique 6 : Répartition sectorielle des 37 entreprises étudiées**



### Sources

Les données sur le chiffre d'affaires, les bénéfices, le salaire le plus élevé, le versement de dividendes, les rachats d'actions et le nombre de salariés-e-s sont tirées des rapports annuels des entreprises. Les sociétés cotées en bourse doivent mettre leurs rapports annuels à la disposition du public. Dans le cas de Severin Schwan, PDG de Roche, le salaire le plus élevé a été repris par Ethos. Dans ses rapports annuels, Roche évalue les primes (titres de participation ou titres sans droit de vote) à une juste valeur inférieure. L'inclusion du salaire du CEO Schwan, tel que rapporté par Ethos, a entraîné une augmentation de l'écart salarial pondéré de 5 points pour les deux années<sup>16</sup>.

Dans la plupart des rapports annuels, le nombre de salariés-e-s dans le monde est indiqué, mais pas le nombre de salariés-e-s en Suisse. Diverses sources en ligne ont été consultées pour vérifier si les entreprises emploient plus de 11 000 personnes en Suisse. Souvent, ce chiffre se trouve sur le site web de l'entreprise. En 2019, les entreprises employaient en moyenne 45 816 personnes dans le monde entier, avec une très large répartition. Le nombre d'employés-e-s varie de 1'337 (Partners Group) à 291'000 (Nestlé). C'est pourquoi l'écart de rémunération moyen est pondéré en fonction du nombre de salariés-e-s.

Afin de collecter les plus bas salaires, chacune des entreprises de l'échantillon a été contactée par courrier électronique. La Bâloise, la Poste et les CFF ont fait état de leurs bas salaires. 7 entreprises (18,9%) n'ont pas souhaité fournir d'informations. 27 entreprises (72,9%) n'ont pas répondu. Les autres données sur les bas salaires sont tirées des conventions collectives de travail (CCT), lorsqu'elles existent, et de la publication "Das Lohnbuch 2020. Mindestlöhne sowie orts- und berufsubliche Löhne in der Schweiz", publiée par l'Office de l'économie et du travail du canton de Zurich. Dans certains cas, les informations des membres d'Unia ont également été utilisées. Ils sont tous originaires de Suisse.

<sup>16</sup> <https://ethosfund.ch/en/products-and-services/smi-remuneration>